



SYDED
H A U T E - V I E N N E
tous écocitoyens !

Le Vice-Président

à

Monsieur le Président
AMORCE
18 rue Gabriel PERI
CS 20102
69623 VILLEURBANNE

Panazol, le 22 septembre 2026

Objet : Candidature au Conseil d'administration d'AMORCE

Lettre recommandée avec accusé de réception

PJ : présentation de la structure adhérente et profession de foi du délégué titulaire candidat

Adresse postale du SYDED Haute-Vienne :

ZA du Prouet – 59 rue de la Filature – 87350 PANAZOL

<u>Délégué titulaire :</u>	<u>Délégué suppléant :</u>
LAGORCE Edmond	AUZEMERY Alain
Né le [REDACTED] à [REDACTED])	Né le [REDACTED]
Vice-Président	Président
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]

Monsieur le Président,

Je soussigné, Monsieur Edmond LAGORCE, présente la candidature du SYDED Haute-Vienne, dont je serai le représentant délégué au sein du collège des « Collectivités » du Conseil d'Administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer aux missions de l'association et assurer la défense de ses intérêts. Je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Je vous prie de recevoir, **Monsieur le Président**, l'expression de ma très haute considération.

Edmond LAGORCE



SYDED 87

Syndicat départemental pour l'élimination
des déchets ménagers et assimilés de la Haute-Vienne

ZA du Prouet – 59 rue de la Filature
87350 PANAZOL

05 55 12 12 87

contact@syded87.org



www.syded87.org



Présentation du SYDED Haute-Vienne, adhérent AMORCE :

Le SYDED (***S**Yndicat **D**épartemental pour l'**É**limination des **D**échets ménagers et assimilés*) Haute-Vienne est un syndicat mixte ouvert en charge des politiques déchets et de l'économie circulaire.

Depuis sa création en 1997, le SYDED assure sa mission de service public sur l'ensemble du territoire rural du département de la Haute-Vienne, hors Communauté urbaine Limoges métropole, soit un territoire comptant 175 communes pour près de 169 000 habitants.

Le syndicat compte deux collèges d'adhérents, celui des groupements de communes au nombre de 11 (soit 10 communes de communes et 1 SICTOM) et celui du Conseil départemental de la Haute-Vienne, représentés respectivement par 31 et 15 délégués en assemblée délibérante.

Au-delà du tri et du traitement des déchets, le SYDED s'est progressivement développé pour porter une politique de prévention et de réduction des déchets, démarche confortée et aboutie en 2022 par un positionnement fort et ambitieux sur l'économie circulaire.

Dans le cadre de son projet de territoire "SYDED 2035", à travers une approche transversale et partenariale, le syndicat et ses communautés de communes adhérentes se sont engagés pour accompagner le changement de pratiques, de comportements et de vision sur le déchet afin de le considérer prioritairement comme une ressource.

Pour se faire, le SYDED s'engage à faire évoluer continuellement son offre de service autour de plusieurs axes, tout en maîtrisant les coûts dans un contexte contraint et complexe :

- la collecte des déchets recyclables en apport volontaire et leur valorisation,
- les déchèteries accessibles à l'ensemble des habitants du territoire,
- les partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour favoriser le réemploi et la réparation,
- les dispositifs d'accompagnement à la réduction des déchets, à destination des habitants, des communes et des professionnels,
- les coopérations et mutualisations avec d'autres collectivités publiques, comme avec la Communauté urbaine Limoges Métropole et Evolis23 dans le cadre d'une entente intercommunale destinée à gérer les équipements de valorisation et de traitement des déchets (incinérateur, centre de tri, centre de stockage de déchets non dangereux) à une échelle inter-départementale.

Le SYDED compte 90 agents permanents.

**Elections au Conseil d'Administration d'AMORCE 2026 : profession de foi
du délégué titulaire du SYDED Haute-Vienne, Edmond LAGORCE :**

Mesdames et Messieurs les élus,

Fort de 12 années d'expérience dans la gestion durable des déchets à la source et de la transition vers une économie circulaire, je suis candidat pour intégrer le Conseil d'administration d'AMORCE en qualité de titulaire.

Je suis élu local depuis 2008 au Conseil municipal de la commune de Saint-Yrieix la Perche, commune de 7 200 habitants, située en Haute-Vienne.

Depuis 2014, je préside le Syndicat Intercommunal de collecte et de traitements des ordures ménagères du Sud de la Haute-Vienne qui regroupe 18 communes, deux communes de communes pour une population totale de 21 600 habitants.

Au sein du SICTOM, j'ai proposé et porté la mise en place la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative dont les résultats sont très satisfaisants (ratio en 2021 de 218 Kg/an/hab. à 65 kg en 2026), puis plus récemment la collecte à la demande des OMr.

Le SICTOM étant adhérent au SYDED de la Haute-Vienne en charge historiquement du traitement des déchets, je suis également délégué au sein du SYDED depuis 2014, dont je suis Vice-Président depuis 2020.

Au niveau du SYDED, nous avons en particulier :

- procédé aux travaux de mise aux normes des 24 déchèteries présentes sur notre territoire,
- créé une régie transport pour l'enlèvement des bennes en déchèterie et des caissons en station de transit OMr,
- mené une démarche prospective « SYDED 2035 » qui s'est concrétisée par un positionnement sur l'économie circulaire pour changer de paradigme afin de considérer les déchets comme des ressources et donnant lieu à un plan d'action triennale,
- constitué une entente intercommunale interdépartementale avec la Communauté urbaine de Limoges Métropole et Evolis 23 dans le cadre d'une mutualisation des équipements de traitement. A ce titre, nous portons collectivement un projet de nouvelle Unité de Valorisation Energétique.

Sur le mandat qui vient de débiter, nous avons acté la mise en œuvre d'une tarification incitative de second rang pour accentuer et homogénéiser les bons résultats sur l'ensemble du territoire. Un schéma directeur des déchèteries sera soumis à approbation en début d'année 2027 afin d'optimiser le service public rendu en tout point du territoire de façon équitable avec la création d'une nouvelle génération de déchèterie. Enfin, nous lançons une réflexion pour un éventuel transfert de la compétence collecte OMr des intercommunalités au SYDED, en porte à porte, dans le cadre d'une REOMI sur l'ensemble du territoire ; cette réflexion sera accompagnée d'une étude d'évolution du tri sélectif en porte à porte également.

Pour être complet, je siège également au sein d'autres syndicats sur des thématiques de réseaux chaleur et d'énergies renouvelables.

Dans un contexte contraint dans le domaine des déchets, mais plus largement de la transition écologique, je serai ravi d'échanger entre pairs et partenaires au sein d'AMORCE pour contribuer à l'amélioration du service public rendu aux usagers.

Je vous prie d'agréer, **Mesdames et Messieurs les élus**, à l'expression de mes salutations distinguées.

Edmond LAGORCE

